



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Commissariat du gouvernement
à la qualité, à la fraude et
à la sécurité alimentaire

Réf : COMALIM-2019-244

Strassen, le 11.10.2019

Communiqué de presse

Rappel du produit « Tellines (Olives de la mer) 500 g »

Les autorités de sécurité alimentaire luxembourgeoises viennent d'être informées par la société **Cora** que le produit « **Tellines (Olives de la mer) 500 g** » est susceptible d'être contaminé avec le **Norovirus GII**.

Le produit en question a été retiré de la vente dans les magasins **Cora**, mais une partie des produits a été vendue au consommateur final.

Une distribution plus large ne peut être exclue.

Les **Norovirus** peuvent provoquer chez l'homme une gastro-entérite se manifestant par des vomissements et de la diarrhée.

Pour cette raison, les autorités de sécurité alimentaire luxembourgeoises recommandent aux consommateurs de ne plus consommer le produit suivant :

Nom :	Olives de la mer
Unité :	500 g
Code barre :	5601718437772
Numéro de lot :	L9112

Seulement le produit avec le **numéro de lot** indiqué est concerné.

Communiqué par le Commissariat du gouvernement à la qualité, à la fraude et à la sécurité alimentaire.

CONTACT :

Administration des services vétérinaires

7B, rue Thomas Edison

L-1445 Strassen

Tél. : +352 247 82539

Fax : +352 40 75 45

E-mail : info@asv.etat.lu